



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Corrèze

Division des élèves et des affaires financières

Affaire suivie par :

**Responsable de division**

**Mme Isabelle Fulminet**

Tél : 05 87 01 20 76

Mél : [isabelle.fulminet@ac-limoges.fr](mailto:isabelle.fulminet@ac-limoges.fr)

Affaire suivie par :

Mme Catherine Lachesnais

Tél : 05 87 01 20 66

Mél : [catherine.lachesnais@ac-limoges.fr](mailto:catherine.lachesnais@ac-limoges.fr)

Cité Administrative Jean Montalat

BP 314

19011 Tulle Cedex

Tulle, le 17 octobre 2022

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les Directrices et  
Directeurs d'Ecoles – publiques et privées  
S/C de Mesdames les Inspectrices et de  
Messieurs les Inspecteurs chargés de  
circonscriptions

Objet : Concours Départemental de la Résistance et de la Déportation 2023 des écoles de la Corrèze sous le patronage de l'ANACR-Corrèze

L'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (ANACR) de la Corrèze a élargi en, 2010 son engagement dans le développement du concours national de la résistance et de la déportation, en le proposant aux classes de CM1/CM2.

Pour cette année le thème retenu est « **L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1944-1945)** ».

**Sujet :** « A l'été 1940, la France est divisée en plusieurs zones d'occupation de l'armée allemande. La Corrèze, située en Zone sud, non occupée, est administrée depuis Vichy par le gouvernement du Maréchal Pétain. Les écoles corréziennes ont déjà dû accueillir des enfants de réfugiés étrangers ou fuyant l'avancée allemande au nord. Les instituteurs sont moins nombreux : mobilisés à l'armée, prisonniers...

La rentrée d'octobre 1940 est difficile pour beaucoup d'élèves, confrontés au quotidien par le rationnement, le manque de matériel scolaire, de chauffage... L'école de Pétain impose un serment de fidélité aux enseignants, le chant « Maréchal nous voilà »... beaucoup refusent. Certains sont révoqués et entrent en Résistance de diverses manières, ils vont devenir des chefs de maquis à l'automne 1942 et au début de 1943, jusqu'à la Libération à l'été 1944. Quelques-uns, vont s'engager dans la Première armée Française jusqu'à la fin de la guerre. D'autres sont emprisonnés, exécutés ou déportés vers les camps nazis.

Bien des écoles de Corrèze sont concernées et conservent le souvenir d'enseignants Résistants ou Déportés.

Dans la forme que vous aurez choisie, vous retracerez leur parcours pour faire revivre leur mémoire et leur engagement républicain et /ou vous évoquerez la vie de votre école pendant l'occupation. »

Par un travail collectif, à l'aide de vos lectures, d'archives, de témoignages etc... Vous utiliserez les moyens qui vous semblent les plus adaptés : écriture, dessin, peinture, découpages, collages, réalisation d'objets.

Le sujet que vous trouverez ci-joint, est proposé aux élèves en une seule catégorie : travaux collectifs (2 ou 3 élèves, ou groupe de classe), éventuellement des travaux individuels pourront être pris en compte.

Les professeurs des écoles volontaires devront se faire connaître au plus tard au **vendredi 03 février 2023** auprès de la Division des Elèves et des Affaires Financières.

Ces travaux devront être retournés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Corrèze – service DEAF – pour **le vendredi 07 avril 2023**, dernier délai.

Je sais pouvoir compter sur votre participation pour ce projet qui recueille mon adhésion. Je vous en remercie par avance.

*Avec tout mon soutien et mes encouragements*

Dominique MALROUX